

Un changement dans le « Notre Père »

Dans le cadre de la nouvelle traduction officielle des textes bibliques de la liturgie, un changement dans la version française du « Notre Père » a été effectué. Il concerne la sixième demande qui a d'ailleurs connu de nombreuses modifications. Dans le texte de la Vulgate (traduction latine de saint Jérôme vers la fin du 4^{ème} siècle) on lisait « *et ne nos inducas in tentationem* » autrement dit : « *ne nous induis pas en tentation* ». Beaucoup plus récemment, vous vous souvenez sans doute de « *ne nous laissez pas succomber à la tentation* ». Depuis 1966 et jusqu'à présent nous disions : « *et ne nous soumet pas à la tentation* », cela va devenir « ***et ne nous laisse pas entrer en tentation*** ». **Cette nouvelle version doit être utilisée dans nos célébrations à partir du début du temps de l'Avent (le dimanche 3 décembre).**

Le mot « tentation » a des sens bien différents. Par exemple dans l'Ancien Testament, au désert, c'est le peuple qui « *tente Dieu* » (Ex. 17, 7) : il doute de sa présence. On retrouve ici une des tentations de Jésus au désert. Que Dieu fasse un miracle et alors - à cette seule condition - nous croirons en lui ! Mais la foi est un don et on ne marchand pas avec Dieu ! Ce mot désigne encore ce qui incite au mal, au péché. La dernière demande du *Pater Noster* fait directement allusion au Tentateur par excellence, le démon : « *mais délivre-nous du mal* », littéralement « du Mauvais ». Il s'agit ici d'un piège destiné à entraîner chaque croyant sur des chemins qui l'éloignent de la justice et de la bonté, qui l'égareront loin de Dieu. Ce mot désigne enfin une épreuve - souvent douloureuse - susceptible de faire grandir dans l'amour et la patience.

Il doit être clair que **Dieu est un Père infiniment bon** « *qui ne tente personne* » et « *qui ne saurait tenter pour le mal* » (Lettre de Jacques 1, 13). Infiniment saint, il ne peut donc contribuer à la tentation en incitant au péché. Le sens de la prière n'est pas de demander à Dieu d'éviter de causer un mal qu'il n'a pas l'intention de réaliser !

Cependant, c'est bien l'Esprit Saint qui, selon l'Évangile (Mt 4, 11), conduit Jésus au désert pour y être tenté par l'Adversaire : on comprend alors qu'entrer en tentation ne signifie pas y succomber – Jésus sera victorieux. Dieu peut permettre notre entrée en tentation et nous donner la force d'en sortir.

La nouvelle traduction a **un sens positif** : « *Ne nous laisse pas entrer* » veut dire « ne pas laisser faire », cela signifie donc « empêcher une action ». Nous demandons à Dieu d'intervenir en notre faveur pour qu'il écarte de notre route ce danger redoutable, celui de prendre le risque d'être séparé de lui.

Dans cette demande nous confessons à la fois notre faiblesse devant le mal et notre confiance dans l'amour et la bienveillance divine. Il nous est rappelé que la foi chrétienne est un combat contre le mal, et donc contre ce qui, en nous, est complicité envers ce mal. C'est aussi un chemin d'espérance car nous mettons notre foi en Celui qui est vainqueur de tout mal.

Prenons le temps de bien « prier cette prière » que nous a enseigné le Christ : qu'elle illumine nos cœurs et nos journées !

Abbé Serge Billot

[Éditorial de la feuille paroissiale « Nos Clochers Réunis » de novembre 2017](#)

